

PARTICULIERS



ADDENDUM
À partir du 29/04/2026

VOS TARIFS

AU QUOTIDIEN

Principales conditions tarifaires
En vigueur à partir du 29 avril 2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/03/2026. Il comprend les modifications liées à la commercialisation de la nouvelle offre EKO à partir du 29/04/2026 et de l'arrêt de la commercialisation de l'offre EKO actuelle (Eko by CA) à compter de ce même jour. Il comprend également les évolutions liées aux offres groupées de services Essentiel, Premium et Prestige.



ANJOU MAINE



MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT

COTISATION CARTE

Carte de paiement et de retrait)))	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) • L'Autre Carte ▲●	18 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) • Mastercard à autorisation systématique • Eko Mastercard	34,20 €/AN 36 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) • Mastercard Standard ou Visa Classic • Gold Mastercard ou Visa Premier • Gold Mastercard à empreinte biométrique • World Elite Mastercard ou Visa Infinite • World Elite Mastercard à empreinte biométrique	46,85 €/AN 143 €/AN	46,85 €/AN 143 €/AN 168 €/AN 344 €/AN 371 €/AN
Carte de paiement)))	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	24 €/AN	
Carte de crédit associée à un crédit renouvelable (carte de paiement internationale)	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin ¹)))	46,80 €/AN	46,80 €/AN
Gold Mastercard Cartwin ¹)))	143 €/AN	143 €/AN
Carte de retrait		
Carte Libre Service Bancaire ²		GRATUIT
Cartes qui ne sont plus commercialisées		
Carte de crédit associée à un crédit renouvelable Supplétis ³		21 €/AN
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Globe Trotter		46,85 €/AN
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé) : Mastercard Gold ou Visa Premier Grand Voyageur		6 €/MOIS
Mastercard Eko by CA		38,80 €/AN

¹ Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CREDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DEBIT ». carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue.

Le montant de la cotisation est hors cout du crédit.

² Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse régionale.

³ La carte Supplétis est une CARTE DE CREDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement au jour le jour sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Elle porte la catégorie « DEBIT ». Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Le logo  indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

Cartes / Cotisations

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sont exclues les cartes Prélude, Droit au Compte, l'Autre Carte, la LSB Passerelle et les cartes Mozaïc), réduction de 50% chaque année sur la cotisation de la carte la moins chère pour les plus de 30 ans.

Bonus cotisation

0,01 € à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum de un euro. Seules les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite souscrites avant le 01/10/2021 sont éligibles au Bonus Cotisation.

Cartes Jeunes - Cf. Rubrique « Offres pour les Jeunes »

Les 18-30 ans bénéficient d'une remise tarifaire sur la cotisation de leur carte bancaire.



OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

OFFRE PRESTIGE

GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne (Part RIB)	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention ¹ : 12/an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Émission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ²	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	

32 €/MOIS
DONT 4,50 €
CORRESPONDANT
AUX COTISATIONS
D'ASSURANCE

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

OFFRE PRESTIGE (suite)

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine

Retrait d'espèces en euro² dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro² ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

PAIEMENT PAR CARTE¹

En euro² ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium³

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

MERCI POUR L'INFO PRESTIGE (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.merci-pourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

MON SÉCURICOFFRE +

50 Go

**32 €/MOIS
DONT 4,50 €
CORRESPONDANT
AUX COTISATIONS
D'ASSURANCE**

OFFRE PREMIUM

GESTION DU COMPTE

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS :

alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne (Part RIB)

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention⁴ : 3/an

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Fourniture d'une carte de débit virtuelle

(carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

**16 €/MOIS
DONT 4,50 €
CORRESPONDANT
AUX COTISATIONS
D'ASSURANCE**

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n°2021/1230)

³ Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

⁴ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

OFFRE PREMIUM (suite)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA
(cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA¹

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3/an

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE²

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine

Retrait d'espèces en euro³ dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro³ ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement

PAIEMENT PAR CARTE²

En euro³ dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium⁴

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

MERCI POUR L'INFO PREMIUM (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique

MON SÉCURICOFFRE +

5 Go

**16 €/MOIS
DONT 4,50 €
CORRESPONDANT
AUX COTISATIONS
D'ASSURANCE**

¹ Sauf gratuité imposée par la loi.

² Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

³ Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n°2021/1230)

⁴ Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

OFFRE ESSENTIEL

GESTION DU COMPTE

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS :

alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne (Part RIB)

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention¹ : 1/an

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Fourniture d'une carte de débit virtuelle

(carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1/an

**10 €/MOIS
DONT 1 €
CORRESPONDANT
AUX COTISATIONS
D'ASSURANCE**

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

OFFRE ESSENTIEL (suite)

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE ¹	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine	
Retrait d'espèces en euro ² dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ² ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Pour les clients de 18 à 30 ans (inclus), sont inclus de manière illimitée les frais suivants : retrait d'espèces en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE ¹	
En euro ² dans un pays de l'EEE	
Pour les clients de 18 à 30 ans (inclus), sont inclus de manière illimitée les frais suivants : paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	10 €/MOIS DONT 1 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus ³	
MERCI POUR L'INFO	
• Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes/an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique	
MON SÉCURICOFFRE +	
5 Go	

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n°2021/1230)

³ Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

NOUVELLE OFFRE EKO (offre commercialisée à partir du 29/04/2026 - Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients)

GESTION DU COMPTE		
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne (Part RIB)	GRATUIT	
Tenue de compte		
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement		
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT		
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte) Facturation de 5€/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.	GRATUIT	
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)		
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur		
PAIEMENT PAR CARTE ¹		
En euro ² dans un pays de l'EEE	EN OPTION : 1€/MOIS (cotisation carte)	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT AVEC LA CARTE DE DÉBIT PHYSIQUE EN OPTION		
Fourniture d'une carte de débit « Eko Mastercard » (carte de paiement à autorisation systématique)		
Paiement en euros ² dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE).	1€/RETRAIT à partir du 4 ^e retrait/mois	
Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus		
Retraits d'espèces en euro ² dans la zone euro ET en euros ² ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits/mois		
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN (EN OPTION)		
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus ³	EN OPTION : 1€/MOIS	

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

ANCIENNE OFFRE EKO (Eko by CA offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)

GESTION DU COMPTE	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne (Part RIB)	2 €/MOIS
Tenue de compte	

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n°2021/1230).

³ Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

ANCIENNE OFFRE EKO (suite) (Eko by CA offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard eko » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées

comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

2 €/MOIS

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE¹

Retrait d'espèces en euro² à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro² dans la zone euro et en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits/an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert :

le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre qu'un défaut de provision et frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 € / chèque

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n°2021/1230).



Document informatif à vocation non-publicitaire

Ces tarifs sont également consultables sur notre site Internet : credit-agricole.fr/ca-anjou-maine/

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 736 - Siège social : 77 avenue Olivier Messiaen 72083 Le Mans Cedex 9 - 414 993 998 RCS Le Mans - Identifiant unique CITEO : FR234340_01BYR N° individuel d'identification à la TVA : FR 04 41 499 3 99 8

REGL001 - ADDENDUM • 04/2026 - Extrait des principaux tarifs.